

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le 8 juin 2021

## Un véritable outil de démocratisation et d'élévation du niveau d'études : Enquête inédite de la CPU sur l'apprentissage dans l'enseignement supérieur

A quelques jours des arbitrages du Gouvernement sur le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage pour 2022, la Conférence des présidents d'université (CPU) a procédé à une enquête flash à l'attention des apprentis et apprenties de l'enseignement supérieur pour mieux connaître leur profil et leurs attentes.

Administrée du 15 au 25 mai 2021, l'enquête a obtenu 6 484 réponses d'étudiantes et étudiants inscrits en apprentissage dans les établissements membres de la CPU et représentant près de 10% des effectifs inscrits en alternance à l'université.

L'apprentissage représente pour les jeunes et leurs familles, pour l'emploi et les entreprises un enjeu essentiel. L'enquête « flash » (ci-jointe) menée auprès des apprentis et apprenties dans les universités, souligne les effets positifs de l'apprentissage pour la démocratisation et pour l'élévation du niveau de formation.

Elle bat en brèche de nombreuses idées reçues sur l'apprentissage dans le supérieur et montre :

- **Un effet positif sur la démocratisation de l'enseignement supérieur.** L'apprentissage y est un **accélérateur de mixité sociale** essentiel : il profite en majorité aux enfants dont les parents ne sont pas issus des CSP+ (56% des citations, avec la CSP « employés » citée par 41,4%). **34% des apprentis étaient boursiers avant de devenir apprentis.**

- **Un effet positif pour l'élévation du niveau de formation.** L'apprentissage y est un **véritable choix de la part des étudiants (86% des répondants)**, au même titre que la formation elle-même, auquel s'ajoute la volonté de suivre un type d'enseignement spécifique et d'une insertion dans l'entreprise (74,2% des répondants). **Cette « motivation » a pour corollaire le fait que sans l'apprentissage, 30% des apprentis n'auraient pas poursuivi leurs études en formation initiale, que ce soit au niveau Licence ou au niveau Master.**

**Ces deux effets positifs sont complémentaires des dernières données (mai 2021) relatives aux taux d'insertion remarquables des diplômés en apprentissage (en licence professionnelle, respectivement de 4 et 6 points supérieurs pour les diplômés en apprentissage (95 %) et en contrat de professionnalisation (97 %) par rapport aux diplômés sous statut étudiant (91 %) ; en master, de 5 points supérieurs pour les diplômés en apprentissage et en contrat de professionnalisation (96 %) par rapport à ceux sous statut étudiant (91 %).**

Les formations par apprentissage et en alternance sont une réponse pertinente aux besoins de nouvelles compétences des entreprises dans le cadre du processus de relance engagé par le Gouvernement. De plus, comme le montre le sondage OpinionWay pour la CPU (mai 2021), les Françaises et les Français considèrent les universités comme des actrices majeures des territoires. Et tous les diagnostics territoriaux convergent sur le constat de besoins de compétences nouvelles et de haut niveau partout.

L'apprentissage dans le supérieur est un enjeu d'élévation sociale : des places et des financements en moins, c'est à coup sûr, plus de jeunes qui échoueront, alors même que leurs choix sont motivés, leur insertion professionnelle quasi garantie. Pour la CPU, ces éléments rendent indispensable **le maintien d'un soutien à la hauteur des enjeux pour l'apprentissage à l'université, dans le 1<sup>er</sup> cycle comme dans le 2<sup>eme</sup> cycle.**

cpu  
pU